

Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du samedi 18 mars 2023

Suite à l'obligation de la mise en cohérence de nos statuts avec notre Fédération délégataire de tutelle FFESSM, une assemblée générale extraordinaire du club sera suivie de l'assemblée générale ordinaire. Elles se dérouleront le samedi 18 mars à 14h00 et 14h30 au club.

L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire sera le suivant :

Réactualisation des articles de nos statuts pour mise en cohérence au regard des modifications législatives et réglementaires du code du sport et des modifications réglementaires de la FFESSM.

Démarches légales à accomplir en Sous-Préfecture.

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire sera le suivant :

- 1) Présentation du rapport d'activités et moral du Président.
- 2) Présentation du rapport financier par le trésorier.
- 3) Approbation des comptes de l'exercice 2022.
- 4) Quitus au Président et aux membres du Comité Directeur.
- 5) Enregistrement de démissions de membres du Comité Directeur CD
- 6) élection de membre au CD pour remplacer le ou les démissionnaires
- 7) Recrutement d'un encadrant E4 pour le fonctionnement du Club 2023.
- 8) Décision du montant de la cotisation 2024
- 9) Charte de bonne conduite pendant la saison d'été
- 10) Cession du bateau Korrigan à Jean-Marie Trivière Ex-Président et fondateur du Club.
- 11) Information des décisions de justice concernant le contrôle fiscal: Rejet de notre demande par la cour d'appel de Marseille.
- 12) Informations pour les entretiens des matériels de plongée, TIV, bouteilles, détendeurs ...
- 13) Questions diverses

Vous trouverez en annexe les fichiers suivants :

- Le formulaire de procuration pour les AG extraordinaire et ordinaire.
- Les statuts

Si vous ne pouvez être présents lors de ces assemblées et pour que votre vote soit pris en compte, vous devez impérativement renvoyer votre procuration avant le 16 mars 2023:

CLUB de PLONGEE D'AGAY 483 avenue du gratadis AGAY 83 530 SAINT-RAPHAEL

Soit par la Poste à l'adresse suivante : Club de plongée d'Agay
483, avenue du Gratadis
AGAY
83 530 SAINT-RAPHAEL

Soit par mail et impérativement **dans le même délai** à l'adresse suivante :
if.poinclou@sfr.fr

Le Président: Jean-Marc PERON